

ST-GEORGES



infos

www.saint-georges-de-luzencon.fr



Edito



Chères Saint-Georgiennes,
Chers Saint-Georgiens,

Au printemps, nous avons subi de plein fouet une crise majeure, tout en étant, dans l'Aveyron, peu touché par l'épidémie. Nous pensions avoir échappé au pire, hélas cela n'a pas été le cas. Les jours que nous vivons actuellement sont très durs, avec des parents, des amis qui sont emportés par cette deuxième vague qui est pour nous, beaucoup plus meurtrière que la première. Nous sommes tous très attristés par la disparition de Gérard PRETRE, j'y reviendrai plus longuement par ailleurs dans ce bulletin.

Malgré ces difficultés, les services publics restent actifs. La mairie est ouverte normalement tous les matins. Je remercie le personnel communal de tout mettre en œuvre pour respecter et faire respecter tous les protocoles qui sont aujourd'hui indispensables.

Pour la première fois depuis de nombreux mandats, il y aura une opposition durable au sein du conseil municipal. Aussi dans ce bulletin vous trouverez un encart pour la liste «Agir avec les Saint-Georgiens» Je vous laisse le soin de le lire. Je tiens à préciser que je n'autoriserai aucune agression, diffamation et irrespect dans ce bulletin.

L'équipe que je conduis travaille sur les projets mis en évidence sur notre programme électoral. Toutes les commissions communales se sont réunies plusieurs fois (les dernières en visioconférences, COVID oblige). Des propositions concrètes pour améliorer la vie du village vous seront faites prochainement.

Nous continuerons à soutenir le monde associatif : nous l'avons déjà fait et nous le referons si cela s'avère nécessaire. Les associations sont indispensables à la vie du

village.

Malgré la période difficile que nous traversons les dossiers en cours avancent :

- Aménagement de la zone d'expansion des crues : la réunion publique pour détailler le projet n'étant toujours pas possible, un bulletin d'information du Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn Amont (Maître d'Ouvrage du projet) vous a été remis dans vos boîtes aux lettres. La commune est partie prenante du projet et elle est en accord avec celui-ci depuis le début de l'étude, il y a bientôt 5 ans. Prenez le temps de le lire pour bien comprendre le projet et pouvoir vous faire votre propre opinion.

- Aménagement du centre ancien du village (Placette et alentour) : le département a été sollicité pour nous accompagner dans ce projet. La population et notamment les riverains seront associés dès les premières études.

- Vestiaires des stades de football : nous sommes en attente du permis de construire.

Je ne sais pas pour le moment si nous pourrions nous retrouver pour la cérémonie des vœux 2021 et partager un moment de convivialité que nous attendons tous depuis mon élection. En attendant je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Elles seront de toutes façons particulières, et je vous demande de respecter, même en ces moments festifs, les mesures qui nous protègent et surtout protègent les plus vulnérables.

Didier CADAUX,
Maire de Saint-Georges-de-Luzençon

Hommages

Sommaire

- **HOMMAGES** : p. 3 à 8
- **AGENDA DES MANIFESTATIONS** :p. 9
- **VIE COMMUNALE** :p. 10 à 17
 - Travaux
 - Environnement
 - Trottoir, pas crottoir !
 - Réseau gérontologique
 - Le minuscule espace de l'opposition municipale
 - Maison de santé
 - Brèves
 - Etat civil
- **VIE ASSOCIATIVE** :p. 18 à 23
- **BLOC NOTES** :p. 24

Ouverture de la mairie

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
 - Permanence téléphonique tous les après-midi : 05 65 58 41 00.
 - Fermeture le vendredi après-midi

Ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

Distribution de sacs poubelles

Salle des fêtes

- Le vendredi 12 février 2021 de 13h30 à 17h
- Le samedi 13 février 2021 de 8h à 12h

HOMMAGE DU MAIRE

Gérard, dans ton dernier discours de maire, juste avant de me remettre l'écharpe tricolore, tu disais que notre territoire avait été épargné par l'épidémie et que tu souhaitais que cela dure. Ton souhait n'a malheureusement pas été entendu et la deuxième vague du virus COVID 19 est beaucoup plus meurtrière que la première. Ta disparition nous rappelle à quel point ce virus, malheureusement, n'est pas anodin et qu'il prend des vies.

Dans ce même discours, tu disais aussi fonder beaucoup d'espoir dans nos ressources collectives pour surmonter cette épreuve et que c'est à nous de savoir ce que nous voulons pour nos futures générations. Tu as initié un avenir pour le village et je suis prêt, avec mon équipe municipale à le poursuivre.

Ta mémoire restera ancrée en nous et particulièrement en moi, au détour d'une rue, d'un coin du village, je pourrai me dire : « Tiens, là, Gérard m'avait parlé de telles ou telle choses à réaliser ou à améliorer... ». Tu avais toujours des idées pour rendre notre village, ton village, toujours plus attractif.

Tu as passé plus de 30 ans au service des Saint-Georgiennes et des Saint Georgiens dont 12 ans comme Maire. Tu as poursuivi et amplifié la transformation du village.

Tout ce que tu as initié et réalisé font qu'aujourd'hui les habitants vivent mieux avec des services performants. Tous ces équipements essentiels à la vie du village sont d'autant plus importants en cette période difficile. Nous ne pouvons tous que t'en remercier.

DIDIER CADAUX, Maire de Saint-Georges-de-Luzençon.
Et toute l'équipe municipale.



HOMMAGE DES ADJOINTS

Lundi soir 9 novembre, la nuit tombait quand la disparition de Gérard Prêtre s'est répandue sur tout le territoire.

Les habitants de St-Georges étaient sous le choc, la covid t'avait emporté, toi qui avais fait face à cette pandémie en reprenant tes fonctions de maire et en mettant en place tout le protocole sanitaire. Toi qui en tant que Président de la Communauté de Communes, avec ton Vice-président au développement économique et tes collaborateurs avaient pensé à protéger les commerçants, artisans et industriels. La maladie, elle, n'a pas pris soin de toi. La Covid 19 t'a terrassé malgré l'énergie avec laquelle tu l'as combattue. Quelle injustice !

Les hommages chaleureux venus de tous bords nous font prendre conscience de l'immense influence que tu as eu pour le développement du millavois et de notre commune en particulier.

Parler de Gérard en tant que maire est chose aisée, tant il a impulsé des réalisations sur la commune que ce soit, la rénovation de la traversée de St-Georges, la Maison de santé pluridisciplinaire agréée par l'ARS (première réalisation sur le territoire Sud Aveyronnais), le Village Bleu, la finalisation du lotissement des Aires. L'enfouissement des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public afin de le rendre moins énergivore, l'agence postale, la bibliothèque, la création du nouveau restaurant scolaire qui accueille certains jours jusqu'à 90 enfants, le City Park pour le plaisir des jeunes, le portage du dossier du vestiaire du foot auprès de la communauté de communes, sans oublier le soutien à la création d'événements culturels, le soutien aux associations...

Quelle fierté pour les St-Georgiens quand notre Maire est devenu Président de la Communauté de Communes. Dès lors tu as créé la nouvelle zone d'activité permettant l'installation des ateliers comme Bleu de Chauffe, suivie d'autres infrastructures. A ce jour quasi plus de terrains à la vente.

Mais hélas, durant ce dernier mandat, les inondations sont venues enrayer le développement de projets. Tu as dû faire face à d'autres problèmes, départ de la Fromagère, pertes d'emplois sur St-Georges. Ce fut pour toi un crève-cœur. En personne responsable de sa commune et de ses habitants tu as demandé une étude afin que St-Georges évite à nouveau une telle catastrophe.

Fini les projets importants, car en bon gestionnaire tu savais que le coût des inondations ne permettrait plus d'investir énormément. Tu n'as eu de cesse de vouloir gérer ta commune en « Bon père de famille », sans toutefois cesser de répéter « une commune qui n'investit pas, qui n'a pas une

vision pour l'avenir est une commune qui meurt ». Tu as toujours su remercier tes prédécesseurs qui avaient déjà donné l'exemple. Cela aussi était un de tes traits de caractère.



Travailler à tes côtés tout au long de tes mandats a été pour plusieurs d'entre nous un plaisir et un honneur. « Ce n'est pas travailler, c'est se mettre au service des autres, et cela devrait être toujours comme ça » te plaisais-tu à répéter.

Tu étais un homme de consensus, respectueux de tes collaborateurs, œuvrant sans parti pris, bannissant l'intérêt particulier pour ne penser qu'à l'intérêt collectif. Je me rappelle le jour où j'ai senti pour la Présidence de la Communauté de Communes, tu avais demandé à nous tes adjoints, notre approbation. « Vous aurez plus de travail... »

Tu aimais ta commune, tu aimais ton territoire. Ta volonté était de les faire grandir pour le bien-être des habitants. La sensibilité politique des uns et des autres n'entraînait pas en compte, à partir du moment où on travaillait pour le bien commun. Ainsi pendant ton premier mandat, même si nous avons connu une opposition au sein du Conseil, (celle-ci n'a duré que quelques mois) tu as trouvé normal de proposer lors du 2^e mandat, à un de ces conseillers, un poste d'adjoint au vu de son implication. Tu savais créer une solidarité, une complicité dans ton équipe. Complicité qui était enviée par les autres communes.

Jamais nous ne t'avons entendu parler de la politique « politicienne ». Ta seule politique au sens noble on la ressentait dans tes discours du 14 juillet, fête que tu tenais à honorer « comme il se doit ». Ces lignes que tu avais écrites pour un de ces discours dévoilent bien quel était le crédo de ton engagement public. (voir encadré)



Tu disais souvent « je suis un enfant de l'école de la République », aussi tu as désiré avant la fin de ton mandat que figurent sur le fronton de la Mairie les trois mots que tu as toujours essayer de respecter « liberté égalité fraternité ». Tu aurais voulu rajouter « Laïcité »

Nous sommes fiers d'avoir été à tes côtés au service de la commune. Notre commune qui comme tu le répétais doit continuer : « d'aller de l'avant, de croire en l'avenir ». C'est le souhait que nous formulons.

Gérard, tu laisses ton empreinte dans le village, et sur le territoire, mais aussi et surtout dans nos pensées et dans nos cœurs.

Tes adjoints



« La République n'est pas seulement une forme de gouvernement

C'est une éthique, une manière de voir le monde, un mouvement, une espérance... En ces temps que nous vivons et qui résonnent d'intégrisme, d'intolérance, de violences et d'excès de langage, célébrer notre 14 juillet doit être aussi l'occasion de nous souvenir que nous disposons, avec la République de la Démocratie, d'un bien d'autant plus précieux qu'il reste rare dans le monde.

C'est un bien qui mérite qu'on se batte pour lui, pour le préserver, pour l'enrichir, pour l'enraciner, le conforter... Mais n'oublions jamais que si la République a créé des

droits elle a aussi créé des devoirs. Chaque citoyen est responsable de ses actes...

L'attention à l'autre doit être présente dans la conscience de chacun. S'il est indispensable de surfer sur le net au 21^e siècle, soyons attentifs, avant d'avoir un nombre incalculable d'amis virtuels, à ce qui se passe tout autour de nous.

Il est vrai qu'on peut et qu'on doit s'interroger comment en tant qu' élu raviver cette conscience collective ; d'autant que cet idéal républicain a tendance à vaciller pris dans la tourmente de la crise que nous traversons.

C'est certainement au travers de l'éducation. Je l'ai déjà dit l'an passé, mais je le répète : il est donc pour nous tous essentiel d'éduquer de n'avoir de cesse de répéter que la liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent s'exercer sans responsabilités. Cette éducation c'est le devoir de nous tous, élus, parents, citoyens et sans oublier l'école dans laquelle les enfants trouvent la connaissance et l'ouverture d'esprit. Cette école que la République nous a léguée. C'est l'école qui est apte à donner aux générations futures les moyens de relever les défis d'un avenir pré-occupant. »

Discours 14 juillet 2016

2 Mandats en images







Agenda des manifestations

Sous réserve des dispositifs sanitaires

FÉVRIER

Samedi 6 février

Quine - école de Cernon -
Salle des fêtes

Dimanche 14 février

Quine - Paroisse - Salle des fêtes

MARS

Mardi 2 mars

Dedans moi - Les émotions en couleur
19h - Salle des fêtes
Spectacle tout public dès 1 an

Samedi 6 mars

Quine - Entente St-Georges /
St-Rome - Salle des fêtes

Samedi 13 mars

Quine - école des amandiers -
Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 10 avril

JOJO - Salle des fêtes

MAI

Samedi 4 mai

Gasy Jazz Project - Salle des fêtes

Samedi 8 et dimanche 9 mai

Larzac Trip Trail - Verticausse

JUIN

Samedi 26 juin

Kermesse - école de Cernon -
Salle des fêtes

ANIMATIONS CULTURELLES PROPOSÉES PAR LA COMMUNE.

2020 a été une année peu propice aux spectacles, puisque les uns après les autres nous nous sommes trouvés contraints de les annuler.

Seuls deux concerts ont pu être proposés au public :

• **12 août** : dans les jardins de la Mairie, Festival SITES ET SONS avec ZYBELINE

• **20 août** St-Geniez de Bertrand, NORIG TRIO

Nous souhaitons que cette nouvelle année qui s'approche nous permette une vie quasi normale et que les animations ramènent la convivialité sur notre commune

En 2021 les Echappées deviennent les Escapades.

Ce projet porté par le Théâtre de la Maison du Peuple, en partenariat avec le commune fait suite aux projets des Echappées que vous avez pu appréciés durant plusieurs années.

Diverses représentations jalonneront la saison. (Si la situation sanitaire évolue, ce que nous espérons tous).

JOJO Cie YTUQUEPINTAS

Zoom

Samedi 10 avril 20h30 - Salle des fêtes de St-Georges-de-Luzençon - Tout public dès 6 ans - Art sur sable. Après l'inoubliable Rêves de Sables, la Cie YTUQUEPINAS est de retour à St-Georges avec JOJO. Dans cette proposition scénique de poésie visuelle, sans texte on y raconte une aventure incroyable grâce à l'utilisation du sable combinée à la manipulation de marionnettes. Jojo c'est l'histoire du 1^{er} orang-outan à avoir été délivré de sa captivité par une association Animal Rescue, qui œuvre pour sauver les animaux de la souffrance ; Actuellement JOJA est toujours vivant, c'est un grand orang-outan mâle.



GASY JAZZ PROJECT

Zoom

Samedi 4 mai 20h30 - Salle des fêtes de St-Georges-de-Luzençon - Tout public dès 8 ans - GASY JAZZ PROJECT invite LATIANA Création Millau Jazz Festival 2020 dans le cadre des résidences Occi-jazz GASY JAZZ Project, c'est la rencontre entre Jazz et musiques traditionnelles de Madagascar. Deux univers dans lesquels évolue la contrebassiste GABRIELLE KOELHOEFFER. Lauréate du festival « Jazz in Marciac » en 2011. Elle partage la scène avec des interprètes malgaches comme LATIANA, l'une des plus grandes voix de Madagascar.



Vie communale

TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 2020

Travaux d'eau et d'assainissement



Réalisation et remplacement par le personnel communal d'un support moteur (pied d'assise), en inox pour la station d'épuration du village.

Travaux de maintenance curative également avec des remplacements de pompes sur le même site.



Réparation de plusieurs fuites sur le réseau d'eau potable. Sur le village, la zone de Vergonhac et sur le hameau de Craissaguet.

Travaux de réhabilitation



Travaux de réhabilitation d'appartements communaux au-dessus de la mairie entre deux locations.

Travaux d'entretien du village



Réalisation d'une fouille et d'un mur de soutènement par le personnel communal, sur les berges du Lavencou, chemin du moulin hameau de St-Geniez-de-Bertrand.

Le mur protégera le collecteur d'assainissement 200 mm, très vulnérable suite à un affouillement des berges du cours d'eau.



TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 2020

Travaux d'entretien du village suite



Nettoyage des rues,
des divers parcs publics,
des deux cimetières
pour la Toussaint
et fleurissement
du monument aux morts
avant le 11 novembre.



ENVIRONNEMENT

COMPOSTEURS DE QUARTIER :

30 % minimum, soit 40 kg/an et par personne, de nos ordures ménagères (sacs noirs) pourrait être compostable.

Pelures de pommes, marc de café, épluchures de légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé, essuie-tout...

Une part importante de vos déchets de cuisine peut aller au compost. Plus fertile et plus économique que le sac poubelle noir !

Composter contribue à :

- diminuer les quantités de déchets mis en décharge ou incinérés (donc les coûts),
- diminuer le transport de déchets vers les centres de traitement (coût, pollution),
- diminuer les transports d'amendement organique et la consommation d'engrais chimiques.

C'est pourquoi, dans un but environnemental, le village, accompagné par la communauté de communes MGC souhaite installer des composteurs de quartier.

Comment ça marche ?

3 bacs d'environ 1 m de côté sont installés proche de chez vous, sur de la terre, dans un lieu de préférence légèrement ombragé et plat. Une fois rempli, le premier bac est fermé afin de permettre la décantation (qui dure au maximum 2 mois). Il faut alors remplir le second. Le troisième bac est rempli de matières sèches végétales (copeaux de bois de taille, tonte de gazon...) à disposer régulièrement au-dessus des matières compostables que vous jetez.

Un seau vous est fourni afin de recueillir les restes compostables de la maison.

Le produit de ces composteurs peut être utilisé par vous-même afin d'enrichir la terre de votre jardin, potager, plantes....



Un échange autour d'un verre aura lieu lors de la mise en place de ces bacs. Des panneaux explicatifs seront également affichés à proximité.

L'installation des composteurs de quartiers se fera de manière progressive dans le village. Si vous êtes intéressés, faite le savoir auprès de la mairie.

7.1. Composition moyenne des OMR du SYDOM

La répartition par gisements d'évitement ou détournement en 2019 est présentée ci-après.



Figure 48. Composition moyenne des OMR du SYDOM : répartition par gisement de détournement.

TROTTOIR, PAS CROTTOIR

A juste titre, des plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui décorent les trottoirs, le passage piéton menant à l'école publique, le centre ancien, les chemins en bord du Cernon...

Ces espaces ne sont pas dédiés aux chiens et ne sont, en aucun cas, des crottoirs à leur usage.

Décor désastreux proposé aux passants, aux riverains qui ont ce spectacle sous leur fenêtre, aux enfants qui sont amenés à les éviter pour se rendre à l'école, aux parents avec les poussettes.

N'oublions pas, non plus, le risque pour les personnes âgées de glisser sur ces déjections. Tous ces motifs devraient être un frein à cette détestable habitude de laisser faire n'importe quoi à son chien.

Enfin, nous demandons un minimum de respect pour le personnel communal qui sera appelé à tondre les espaces verts à partir du printemps.

Merci de votre compréhension. Nous invitons à changer vos mauvaises habitudes, à assumer vos animaux et à ramasser leurs déjections.



RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE

Le Réseau gérontologique - point Info Seniors est un lieu d'accueil, d'écoute et de coordination en direction des personnes âgées.

Une conseillère en économie sociale et familiale assure une permanence en Mairie, elle peut également se déplacer au domicile des personnes.

En règle générale, Le Réseau apporte à la personne âgée une aide administrative, un accompagnement au montage de dossiers, et des réponses adaptées en fonction de sa situation.

Parmi de nombreux exemples, le Réseau gérontologique peut :

– Aider à l'organisation d'un maintien à domicile ou d'un retour après hospitalisation : demande d'aide à domicile, de lit médicalisé, d'intervention d'un kinésithérapeute, de téléalarme, de portage de repas...

– Renseigner la personne âgée sur l'entrée en structure d'accueil et d'hébergement. Le Réseau gérontologique relaie les demandes aux établissements, qui eux-mêmes l'informent des places disponibles.

– Accompagner la personne âgée et isolée dans ses démarches lors du décès de son conjoint : information auprès des caisses de retraite, aide au remplissage du dossier de réversion...

– Informer et aider la personne âgée pour l'instruction du dossier d'Allocation personnalisée autonomie (APA), en lien avec le Conseil Départemental de l'Aveyron.

– Orienter la personne âgée vers une demande d'aide financière et l'aider dans le suivi administratif. Constituer un dossier de surendettement, démarche de mesure de protection tutelle, curatelle.

Prochaine permanence
à la Mairie de Saint-Georges-de-Luzençon
de 10h à 12h

Le deuxième et quatrième jeudi
de chaque mois

Contact :

Réseau gérontologique - Point Info Seniors
12 rue droite
Tél. : 05 65 60 73 60
E-mail : pointinfoseniors-millau@orange.fr

LIBRE EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

LE MINUSCULE ESPACE D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

ET POURTANT ON AVAIT TANT DE CHOSES A VOUS DIRE !

UN BUDGET COMMUNAL 2020 PREVISIONNEL TRISTOUNET :

La capacité d'autofinancement (CAF) nette permettant d'apprécier l'épargne dégagée pour financer de nouveaux investissements est en forte baisse (**24 093 €** pour 2020) par rapport à 2019 (**124 127 €**).

Une annuité de la dette (intérêts et capital) 2020 au titre du budget.

« Mairie » et des 3 Budgets Annexes (BA) de presque 500 000 €. Autant d'argent qui ne peut pas être consacré à la réalisation de nouveaux projets et à des investissements.

LA DEMOLITION DE LA CHAUSSEE DU MOULIN INUTILE, MAIS PROGRAMMÉE :

Il n'y aura pas de réunion publique, ni de débat contradictoire, pas davantage de référendum local. Par contre, une « **PRIME A LA CASSE** » de **1,6 MILLION D'EUROS** liée à la démolition de la chaussée, gracieusement attribuée par de généreux donateurs (l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et la CC MGC).



| SAINT-GEORGES-DE-LUZENCON SITUATION FINANCIERE AU 31/12 (Source DGFiP) | 2019 (REALISE) | 2020 (PREVISION) | Evolution 2019/2020 |
|--|-------------------|---------------------|------------------------|
| Endettement de la Collectivité au titre du Budget Principal (BP) = Encours de dette bancaire | 2 010 661 € | 1 863 932 € | ↘ |
| Ratio 5 : Endettement de la Collectivité par habitant (BP) = Encours de Dette / Population | 1 209 € | 1 126 € | ↘ |
| Ratio 10 : Taux d'Endettement = Encours de Dette / RRF | 143% | 136% | ↘ |
| Réalisation de l'Exercice 31/12 : Section de Fonctionnement RECETTES | 1 548 682 € | 1 514 558 € | ↘ |
| Réalisation de l'Exercice 31/12 : Section de Fonctionnement DEPENSES | 1 213 858 € | 1 302 765 € | ↗ |
| Epargne Brute = RECETTE - DEPENSES de FONCTIONNEMENT | 334 824 € | 211 793 € | ↘ |
| Capacité de désendettement = Encours de Dette / Epargne Brute (en nombre d'années) | 6,0 | 8,8 | ↗ |
| Endettement de la Collectivité au titre du Budget Consolidé (= BP + 3BA) : | 2 905 435 € | 2 554 665 € | ↘ |
| Endettement de la Collectivité par habitant (BP + BA(s)) = Encours de Dette / Population | 1 747 € | 1 544 € | ↘ |
| Dépenses de Personnel | 539 520 € | 586 000 € | ↗ |
| Ratio 7 : Charge de Personnel (BP) = Dépenses de Personnel / DRF (Dépenses Réelles de Fonctionnement) | 50,5% | 50,6% | ↗ |
| Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) (BP) | 1 068 293 € | 1 158 500 € | ↗ |
| Ratio 1 : Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) (BP) / Habitant | 642 € | 700 € | ↗ |
| Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (BP) | 1 404 417 € | 1 370 293 € | ↘ |
| Ratio 3 : Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (BP) / Habitant | 845 € | 828 € | ↘ |
| Annuité de la Dette (BP) = Charge Dette + Remboursement Capital | 275 968 € | 258 533 € | ↘ |
| Annuité de la Dette (BP + 3 BA) = Charge Dette + Remboursement Capital | 575 772 € | 492 289 € | ↘ |



LIBERTÉ D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE :

ARTICLE L2121-27-1

DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CGCT)

Dans les communes de **1 000 habitants et plus**, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, **un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix** lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

MAISON DE SANTÉ

L'association M2P (Midi Pyrénées prévention) a mis en place des Ateliers collectifs sur le thème de la nutrition et le bien-manger à destination des seniors de 60 ans et plus.

Le concept des ateliers nutrition est de proposer des temps d'échanges autour de la nutrition sous différents aspects et de manière ludique et active. Une belle occasion de parler de lecture d'étiquettes, d'aliments ultratransformés, de groupes d'aliments et d'équilibre alimentaire, entre autres sujets. Mais surtout ces ateliers contribuent à mieux faire connaître la dénutrition et ainsi la prévenir dans le but de garder son autonomie le plus longtemps possible. Il ne s'agit pas de vous faire

suivre un régime restrictif ni de vous faire changer radicalement vos habitudes alimentaires. Le but est de partager des moments conviviaux d'échange autour d'un vaste sujet où le plus important est de garder le plaisir de manger.

Après une série d'ateliers à la maison de Santé de Saint-Georges et à Millau, la diététicienne Maria Elena Martinez vous propose de participer à des ateliers à la mairie d'Aguessac en novembre 2020.



UNE NOUVEAUTÉ au sein de la Maison de Santé : un cabinet d'orthophonie

Depuis le 1^{er} novembre pour les enfants et les adultes, Consultation sur RDV au cabinet ou au domicile.
Mme LAURENT Natacha (07 81 32 98 32)

Caroline Savetier : Psychologue - Psychothérapeute

- Le cabinet de psychologie-psychothérapie a pu rester ouvert lors de ce nouveau confinement, afin de continuer à recevoir en présentiel les patients qui le souhaitent. Les aménagements nécessaires ont été effectués pour veiller à la sécurité sanitaire. Certains suivis sont également possibles en distanciel.

Un atelier-mémoire, organisé dans le cadre des actions de prévention-santé, devait débuter en mars dernier. Compte-tenu du confinement, il avait été reporté en septembre. Il a pu démarrer, mais a malheureusement dû s'interrompre fin octobre lors du deuxième confinement. De nouvelles actions seront mises en place dès que cela sera possible.

- **Cabinet de kinésithérapie** : les soins sont assurés.

BRÈVES

Elections Représentant au Conseil d'Administration CNRACL 2021

A messieurs et mesdames les retraités de la Commune inscrits à la CNRACL vous pouvez venir vérifier si vous êtes bien inscrits sur la liste des retraités affichée en mairie.

La mairie souhaite dynamiser un service public de proximité et valoriser sa mission première de satisfaire les besoins d'une population.

La dématérialisation des démarches a complexifié le lien entre la population et l'administration. Nous servirons de médiateurs, pour les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur démarche. Cette permanence n'aura pas pour fonction de remplacer les services et les associations déjà existant sur le territoire, ni de répondre à l'ensemble des besoins des administrés, mais d'aiguiller dans certain cas la personne vers le service ou un interlocuteur plus compétent.

La permanence se tiendra en mairie et sera tenue par un membre élu en charge de la commission sociale. Le premier lundi de chaque mois de 17h à 20h, à partir du 11 janvier 2021.

L'horaire est élargi pour permettre aux personnes en activité de nous rencontrer

UNE NOUVEAUTÉ À LA DECHETERIE

Dès le lundi 30 novembre, dans les déchèteries d'Aguessac et de Saint-Georges-de-Luzençon, comme c'est déjà le cas dans la déchèterie de Millau, tous les meubles hors d'usage devront être déposés dans une benne spécifique ECO-MOBILIER.

Ils seront alors recyclés ou utilisés comme source d'énergie.



Cette filière de collecte des vieux meubles n'est pas sans conséquence quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an !

3. QUE DEVIENNENT LES MEUBLES DÉPOSÉS DANS LA BENNE ECO-MOBILIER ?

Une fois pris en charge par les prestataires de collecte, les meubles usagés sont triés par familles de matériaux et envoyés vers des filières de valorisation.

Par exemple, les matelas sont démantelés, afin de récupérer la mousse qui peut être recyclée en panneaux isolants, tapis de jeu pour les enfants, rembourrage pour l'automobile...

Aujourd'hui on sait valoriser plus de 80% d'un matelas, alors qu'il y a quelques années, la plupart finissaient dans des centres d'enfouissement.

Renseignements :
Communauté de Communes
Millau Grands Causses
Service Gestion des déchets
05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr

NOUVEAU

A compter du lundi 30 novembre, votre MOBILIER a un nouvel avenir dans vos déchèteries d'Aguessac et de Saint-Georges-de-Luzençon

1. QUE FAIRE DE VOTRE ANCIEN MOBILIER ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous, selon les cas et l'état des meubles :

- reprise chez les distributeurs et revendeurs lors de l'achat de mobilier neuf,
- réparation, relooking du meuble,
- revente entre particuliers, vide-greniers,
- don aux associations caritatives locales,
- dépôt à la déchèterie de Millau dans le caisson de réemploi au profit des associations caritatives locales (s'adresser aux gardiens),
- dépôt dans la benne Eco-mobilier dans les 3 déchèteries intercommunales.

2. QUEL EST LE MOBILIER CONCERNÉ

Il s'agit de tous les meubles de la maison et du jardin, quel que soit le matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastique), entiers ou démontés, à l'exception des éléments de décoration et de récréation.

En cas de doute, les gardiens sont là pour vous orienter et vous conseiller.

Ce service est réservé aux particuliers. Quant aux professionnels souhaitant se débarrasser de leur mobilier, ils sont invités à se rapprocher de leur filière dédiée valdelia.org.



ETAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à...

Marylou BERNAT
née le 2 juillet 2020 à Millau.

Nuno BARROS DA FONTE
né le 18 août 2020 à Rodez.

Lisandro GAVALDA
né le 28 août 2020 à Millau.

Stanislas KRAWIER
né le 5 septembre 2020 à Saint-Affrique.

Naeïra BAOU SIMONIN
née le 1^{er} décembre 2020 à Saint-Affrique.

Décès

Nous regrettons le départ de...

Christiane DECHAUD épouse de Jacques MASSE.
Décédée à St-Georges-de-Luzençon le 12 juillet 2020.

Yves FAGES époux de Odile SAUMADE.
Décédé à Olemps le 16 juillet 2020.

Jean COMAYRAS époux de Gabrielle BANCAREL.
Décédé à Millau le 19 octobre 2020.

Gérard PRETRE époux de Anne-Marie BOIRON.
Décédé à Rodez le 9 novembre 2020.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

Le 30 juillet 2020, **Thibaud ADAMCZYK avec Mélissa CONSTANT.**

Le 18 août 2020, **Michel MEJANE avec Dominique COLRAT.**

Le 29 août 2020, **Benjamin GISONDI avec Lisa DELMAS.**

Le 12 septembre 2020, **Damien PRADAL avec Charlène ROUSSELET.**

Le 12 septembre 2020, **Brandon SEGUELA avec Charlène VERGNE.**

Le 19 septembre 2020, **Martin CROS avec Sandra RODRIGUES MARQUES.**

Le 19 septembre 2020, **Camille JEAN avec Emeline DUPANLOUP.**



Vie Associative

VILLAGE DES AIRES

Après un été bien calme et malgré l'annulation du traditionnel vide grenier la rentrée de septembre avait bien commencé avec la reprise des activités avec le respect des gestes barrières, bien sûr :

Atelier Gym-Equilibre, Yoga, Atelier travaux manuels, couture, Marche nordique et Gym, et les après-midi jeux de société. Malheureusement avec le confinement toutes ces activités ont dû

être interrompues et la salle d'animation à nouveau fermée. Nous espérons nous retrouver très bientôt et vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes.

HOMMAGE :

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Gérard PRETRE.

Au nom du Conseil d'Administration de l'Union des Mutuelles Millavoises, au nom des résidents du Vill'âge bleu de Saint-Georges-de-Luzençon, je vous présente nos très sincères condoléances.

En tant que Président de l'Union des Mutuelles Millavoises, je voudrais remercier votre ancien Maire pour le travail que nous avons fait ensemble. Il a été l'élément déclencheur de l'opération immobilière et sociale du Vill'âge bleu. L'aboutissement de ce projet démontre que lorsqu'une collectivité locale et une entreprise à but non lucratif comme l'UMM, travaillent ensemble, les dossiers avancent bien plus vite et leurs résultats sont bénéfiques pour tous et notamment pour la Commune de Saint-Georges-de-Luzençon.

En 2008, nous avons eu un premier contact et une réflexion partagée sur la réalisation d'un EHPAD ou la réalisation d'une résidence seniors. En 2013, la maison de santé pluridisciplinaire labellisée par l'ARS a vu le jour. Avec la mise en place de cette médecine de proximité, le projet de résidence seniors est devenu d'actualité. Un réel partenariat entre la Commune de Saint-Georges-de-Luzençon et l'UMM a eu lieu et autant l'un que l'autre n'a eu qu'à se féliciter de ce choix.

Ce projet ne pouvait qu'aboutir car Monsieur Gérard PRETRE n'était pas un Politique comme nous avons l'habitude de voir. Il tenait ses promesses. Il était engagé corps et âme à ce qu'il faisait et surtout il était Chef d'entreprise et savait que le temps était de l'argent. Ses projets ne restaient pas dans les couloirs et plus vite ils étaient accomplis, plus vite on passait au suivant.

Gérard PRETRE savait encourager ceux qui voulaient investir sur sa Commune ce qui est loin d'être le



cas partout.

C'est pour tout ce qu'il était, tout ce qu'il représentait que nous l'estimions et que nous le regrettons. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Saint-Georges-de-Luzençon, nous vous faisons confiance pour poursuivre la tâche de votre prédécesseur.

Nous partageons avec vous la tristesse de son départ mais aussi l'honneur d'avoir pu construire ensemble.

Monsieur HAON Armand
Président de l'Union
des Mutuelles Millavoises



TERANGA

La période trouble que nous revivons n'est pas sans impacter notre activité. Cette année aucune équipe n'a pu partir en mission au Sénégal. Cependant, nous avons pu organiser un deuxième convoi de matériel vers Dakar. Le bateau a pris la mer depuis Sète vers Dakar le 16 septembre, et le matériel vient d'être livré à nos correspondants sénégalais, principalement dans la région de Thiès (postes de santé, pouponnières, bibliothèques...). C'est grâce à tous les donateurs : Solange, Emilie, Jade, Manon, Isabelle, Stéphane, ainsi que la maison de santé de Saint-Georges et bien d'autres donateurs encore qu'il a été possible de collecter ce matériel médical. Nous avons pu aussi, le 10 septembre, avant le re-confinement,

faire une présentation de l'association aux aînés ruraux d'Aguessac, avec, à l'issue, un bel échange sur le Sénégal. Pour l'avenir, une date d'assemblée générale, sûrement en visio-conférence doit être déterminée. En attendant, nous maintenons le contact grâce à notre «Petit Journal de Téranga» dont le N° 24, paraîtra bientôt. Contact : Daniel Michelutti 06 72 44 54 48



RELAIS PAROISSIAL

Le 22 octobre dernier, une cinquantaine de personnes se trouvait à l'église pour accueillir les 4 membres de l'équipe d'animation paroissiale (EAP) et le Père Christophe Battut, notre prêtre référent. Le Père Christophe, arrivé début septembre, a été nommé curé du doyenné par notre évêque, en remplacement du Père Quintard. Il vient compléter l'équipe des prêtres déjà présents: le Père Manoj et le Père Gauthier. Le doyenné du pays millavois comprend 4 paroisses et on ne compte plus le nombre de clochers. C'est dire que la tâche est lourde pour nos pasteurs qui appellent les laïcs à s'engager. Inutile de s'appesantir sur l'Eglise d'autrefois. La société change et nous devons prendre en compte ces changements dans l'élaboration de nos

projets pastoraux. «Aller aux périphéries» comme nous y invite le pape François. Ce qui suppose que nous soyons plus créatifs, que notre Relais développe ses idées dans le prolongement de ce qui se fait déjà sans attendre que les propositions viennent de Millau. L'équipe d'animation paroissiale (EAP) sera toujours là pour nous accompagner. Des initiatives, il y en a eu. A la Toussaint, un petit groupe organisait un temps de prière autour de la grande croix du cimetière dans la tradition de ce qui se faisait autrefois. Après quelques chants, la lecture de l'Evangile du jour, l'évocation des personnes qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée, nous avons prié ensemble pour tous les saints et les défunts de toutes les familles.

S'adapter, innover, mais surtout créer et maintenir le lien. En période de confinement, c'est devenu la préoccupation principale de nos pasteurs, des équipes qui les entourent et de tous les chrétiens. Petit changement pour la lettre paroissiale hebdomadaire qui est devenue la lettre du Doyenné du Pays Millavois, une lettre électronique interactive où chaque Paroisse pourra s'exprimer sur ses difficultés et ses réussites. L'abonnement est gratuit. Pour la recevoir, il suffit de communiquer son adresse mail au presbytère de Millau (tél. 05 65 60 04 44) ou aller sur le site (<https://paroisse-millau-grands-causses.fr>) Restons dans la joie de Noël et entrons dans cette nouvelle année avec confiance.

L'APE DU CERNON

Une réunion s'est tenue courant du mois de septembre. Des modifications concernant le bureau ont été faites :

M. Malaval Pierre président
M. Tambour Julien vice-président
Mme Gal Amérine Secrétaire
Mme Treillet Clara vice-secrétaire
M. Bernat Florian trésorier
M. Bonneau Julien vice trésorier

Suite à la crise sanitaire que nous vivons nous annulons nos deux premiers événements annuels qui sont le marché de Noël et le quine de l'école.

Nous restons motivés et essayons d'organiser les choses différemment...

Le marché de Noël aurait dû se tenir le dimanche 6 décembre, nous avons proposé une vente de chocolats et de sapins de Noël.

Le quine initialement prévu le samedi 6 février 2021 se fera à la place sous forme de tombola avec des tickets à gratter et de nombreux lots à gagner!! N'hésitez pas à vous tourner vers les familles de l'école ou à nous contacter si vous êtes intéressés.

Nous espérons pouvoir organiser la kermesse en fin d'année scolaire. On croise les doigts !

À bientôt.

L'association des parents d'élève de l'école publique du Cernon

Vous pouvez nous contacter et nous suivre sur Facebook : Ape du Cernon

Ou à l'adresse mail suivante : apecernon@gmail.com



VERTICAUSSE

Madame, Monsieur,

Nous espérons de tout cœur que le Larzac Trip Trail / La Verticausse pourra avoir lieu en 2021. En

effet, avec l'ensemble de l'équipe organisatrice, nous avons pris la décision (pas si simple) que cette 20^e édition serait l'ultime édition d'une bien belle aventure.

20 ans et une bonne dizaine d'années dans votre belle commune.

Notre décision n'est surtout pas une décision de renoncement devant des difficultés, devant un contexte, notre décision est avant tout notre choix de nous tourner, après tant d'années de loyaux services vers des organisations plus simples, moins lourdes à mettre en place. Le monde du Trail a bien changé, nous aussi en 20 ans et il nous a semblé qu'une belle fête et qu'un chiffre rond serait la plus belle des manières de clôturer cet épisode.

Nous aurons l'occasion, je n'en doute pas, d'en reparler et de vous rencontrer d'ici là.

Cordialement,
Lionel PLANES
Président de l'Association Sportive des Grands Causses
06 61 81 54 68



LES CLAPASSEJAÏRES

En début d'automne une balade nous a amenés à St-Georges-de-Lévêjac sur le plateau du causse de Sauverre. Une journée ensoleillée a accompagné le groupe sur un périple de 15 km entre 900 et 1000 mètres d'altitude environ en partant de St-Georges-de-Lévêjac, joli petit village et en passant par Soulages, les Fonts... mais avec l'objectif de se rendre au point Sublime. Un endroit sans pareil qui domine la vallée du Tarn en offrant des paysages de toute beauté.

En septembre a eu lieu l'assemblée générale dont voici les principales conclusions :

Décisions :

- Les tarifs : covoiturage reste inchangé (1€/20km), adhésions : 10 €.
- Suite au sondage les balades reprendront dès septembre, nous adopterons les consignes sanitaires pour le covoiturage (3 ou 4 personnes avec le masque) en balade penser à la distanciation. D'une certaine façon pour le

moment ce ne sera plus comme avant. Restons prudents et vigilants.

- Certificat médical : il est proposé de fournir un certificat. Penser à le demander lors d'un rdv chez votre médecin.

Bureau :

Le bureau est reconduit : Président : C Albert, Trésorier : G Boutonnet, Secrétaire : G Puel.



Programmes des balades à la demi-journée

| Date | Lieu | Accompagnateur | Report (oui/non) |
|----------|----------------------------|----------------|--------------------------|
| 10/09/20 | Balade près de St Georges | Puel | fait |
| 17/09/20 | La pierre plantée | Boutin | fait |
| 24/09/20 | Lapanouse de Séverac | | report |
| 08/10/20 | Point sublime | Puel | fait |
| 22/10/20 | Echelle de Roquefort | Albert | fait |
| 05/11/20 | Les Cades | Puel | Report suite confinement |
| 19/11/20 | St Geniez de Bertrand | Fabre | Report suite confinement |
| 03/12/20 | La Cathédrale (St-Georges) | | |
| 17/12/20 | La Cavalerie | | |
| 07/01/21 | Le Cap de Coste | | |

Les départs se feront à 13h pour les balades à la 1/2 journée, les précisions se feront par messagerie comme d'habitude (heure et lieu de départ, durée, difficulté, covoiturage).

Nota : les balades de Novembre 2020 sont reconduites suite aux consignes liées au confinement.

BIBLI MENASCLE

Après avoir fermé pendant la durée du confinement de mars/ avril, la bibliothèque a pu rouvrir, pour le plus grand plaisir des lecteurs, lors du déconfinement tout en respectant les règles sanitaires : port du masque, dépôt en extérieur et désinfection des livres qui rentraient.

Pendant cette période, elle a franchi une étape importante en devenant officiellement bibliothèque municipale. Une convention a été signée entre l'association et la municipalité. Cela nous ouvre à plusieurs avantages ; elle reçoit désormais une subvention de la mairie pour nous permettre d'acheter de nouveaux livres et surtout cela nous permet de

bénéficier des avantages de la bibliothèque départementale (M.D.A.) et ils sont nombreux :

- Prêt de livres à la bibliothèque pour une durée de 2 ans avec la possibilité de renouvellement tous les 6 mois et aussi la possibilité pour les lecteurs de pouvoir faire des réservations pour un ou plusieurs ouvrages. A cet effet, un cahier sera à la disposition des lecteurs pour inscrire leurs desideratas. Un représentant de la M.D.A passe chaque mois pour les livrer (s'ils sont disponibles).
- Possibilité aussi d'accéder à un prêt de DVD.
- Accès à des animations (pour adultes ou enfants) et à des expositions itinérantes.

- Pour nos lecteurs, proposition d'un réseau en ligne leur donnant accès à la presse, à certaines revues.

Bien sûr, tout ceci est conditionné à la situation sanitaire et ne se mettra en place que progressivement. La bibliothèque est ouverte à tous. Anciens et nouveaux lecteurs seront accueillis dès que possible aux heures habituelles : le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à midi.

Malgré ces temps perturbés, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2021.

VAL SEREIN

Ce second semestre a été à l'image du premier. Après une accalmie toute relative les trois mois d'été, les consignes sanitaires ayant été levées, nous voilà à nouveau confinés.

Nous avons eu quand même, quelques bons moments ensemble au cours de cet été. Comme d'habitude les pique-niques ont eu lieu dans le respect des consignes sanitaires. Heureux de nous retrouver, mais plus ou moins inquiets pour l'avenir, il manquait du monde.

Comme toujours, nous avons établi un programme de rencontres ou de sorties pour les quatre derniers mois de l'année. Vivant au jour le jour, nous avons annulé dans un

premier temps, les rencontres à la salle, puis, notre sortie à Bouzigues en septembre.

La sortie surprise à Sainte Eulalie a quand même eu lieu. La journée a été agréable, visite de la commanderie, repas au restaurant et balade au vélo-rail. Masques, distanciation entre nous, gel hydro alcoolique tout y était. L'association du Val Serein est ouverte à tous les retraités anciens et nouveaux, nous vous accueillerons avec le sourire lorsque cela sera possible.

En attendant des jours meilleurs, cette terrible année 2020 étant passée, le bureau vous offre ses meilleurs vœux pour 2021, soignez-vous bien.

ECHO DES AVENS

Nouvelles confinées de la fanfare l'Echo des Avens

2020 restera une bien triste année pour l'Echo des Avens, victime de deux périodes de confinement et endeuillé par le décès d'un de ses plus fervents aficionados, Monsieur Gérard Prêtre, dont les apparitions bienveillantes et pleines d'humour en tant que premier magistrat de la commune lors de la remise des prix des JAMS appartiennent désormais à la légende du petit monde fanfaron de France et de Navarre – et de Roumanie, depuis 2019. Malgré tout, lors du premier confinement et chacun chez soi devant l'ordinateur, les musiciens ont pu enregistrer plusieurs morceaux qui, après mixage, sont en clip vidéo sur le net.

Les répétitions ont pu reprendre pendant l'été, ainsi que quelques rares sorties, en commençant par une émouvante cérémonie devant le monument aux morts, le 14 juillet.

De nouveaux musiciens sont venus enrichir les pupitres, un nouveau répertoire se met en place, et il ne manquera



pas un bouton de guêpe à la fanfare pour fêter la sortie de ce cauchemar covidien, dès que possible – et, nous l'espérons, pour une double ration de carnaval à Saint-Georges au printemps, sans parler des JAMS de la fin du mois d'août, qui seront exceptionnelles à plus d'un titre. Les contraintes sanitaires ont favorisé la renaissance ou la création de petites formations issues de l'Echo des Avens, dont on devrait entendre parler en 2021.



LUZ'ARTS

« Le festival de Saint-Georges-de-Luzençon était, pour moi, intimement lié à Mme et M. Prêtre, ancien maire du village. Ces gens adorables m'accueillaient toujours avec bienveillance, gentillesse, générosité. Je me rappelle de nos discussions du matin, autour de la tasse à café, avec des personnes qui ne savaient plus quoi faire pour me faire plaisir. Nous ne nous voyions qu'une fois par an mais c'était toujours un grand plaisir. Je m'étais attaché à eux. Malheureusement, j'ai appris ce matin que la COVID avait été la plus forte, du moins la plus vicieuse. Je retournerai à Saint-Georges avec plaisir, car l'asso est formidable et le festival rempli de bons souvenirs mais j'aurai désormais un petit goût de tristesse avec moi. »

Rius Michel « Mic » Président de l'édition 2018

Luz'en Bulles 9e édition, comme beaucoup de festivals n'a pas pu voir le jour au mois d'octobre. Aujourd'hui c'est bien un regret de nous tous, les membres de l'association Luz'Arts : tristes de ne pas avoir pu offrir cette 9e édition à Gérard Prêtre qui depuis 2012 date du 1er festival, nous a toujours soutenus. En tant que Maire, il était fier qu'une telle manifestation se déroule dans sa commune, et connaisse de plus en plus de notoriété.

Il était Monsieur le Maire quand il inaugurait chaque année le festival, mais il devenait Gérard quand il accueillait chez lui avec sa femme Anne-Marie les auteurs, leur offrant hospitalité et convivialité.



Merci pour votre soutien Monsieur le Maire. Vous avez témoigné combien la culture, les associations donnaient du dynamisme à la vie de St-Georges. Merci à toi Gérard, à Anne-Marie et ta fille Sandrine pour l'aide et l'amitié que vous avez apportées à Luz'en Bulles.

Il faut aller de l'avant. La 10e édition verra le jour, du moins toute l'équipe le souhaite ardemment.

En attendant nous travaillons à réaliser des films sur les jeunes talents des années passées. Ils dévoilent leur expérience au sein du festival. Ces films pourront être vus sur le web.

De plus les dessinateurs professionnels vont intervenir dans des écoles sur notre territoire, faisant découvrir la BD aux écoliers.

Luz'Arts



LES AMIS DU VOYAGE

Cette année, Les AMIS DU VOYAGE sont pour cause sanitaire restés en sommeil.

Tous nos voyages ont été reportés en 2021, notamment : L'ITALIE en septembre, LOURDES en octobre.

En projet, nous avons programmé LA NORMADIE et ses Plages du Débarquement hélas le virus ne nous a pas permis de concrétiser ce projet.

Peut être si la situation s'améliore nous pourrions le programmer pour Juin ou septembre 2021.

Laissons « le Temps au Temps » et gardons le moral dans l'espoir de nous retrouver le plus tôt possible.

Prenez soin de vous !

Les Amis du Voyage

Bloc notes

RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes garçons et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.
Tél. : 05 65 42 58 51 ou 36 31

ECOLE DU CERNON :

7 chemin des Rivières - 05.65.62.37.24

ECOLE DES AMANDIERS :

2 Place du Soleirol - 05.65.62.31.36

PROFESSIONNELS DE SANTE :

• Maison pluridisciplinaire de santé

3, avenue Bernard Pottier :

- Médecins Généralistes :

Docteur Sébastien COMBES

Docteur Claire LEBON

Docteur Amélie BEZIER

Tél. : 05 65 62 36 32

- Cabinet d'infirmières :

Mme BIANQUIS - Mme COMBES - Mme PETIT

Tél. : 05 65 62 43 13

- Cabinet de Kinésithérapie :

GALTIER - ALAZARD - PETIT

Tél. : 05 65 62 35 34

- Chirurgiens-Dentistes :

Docteur Nicolas DEDIEU

Docteur Fanny DEDIEU-RIVIERE

Docteur Pierre CAYLUS

Docteur Claire DURAND-DASTES

Tél. : 05 65 62 32 71

- Orthophoniste :

Natacha LAURENT

Tél. : 07 81 32 98 32.

- Psychologue-Psychothérapeute :

Caroline SAVETIER

Tél. : 06 95 14 93 82

- Diététicienne :

Maria-Elena LADOUX MARTINEZ

Tél. : 06 45 02 81 40

- Infirmière ASALEE :

Claire BLANC

Tél. : 05 65 69 46 93

• Pharmacie :

1 rue du Moulin de Taly

Cécile MAFFRE

Tél. : 05 65 62 35 04

BAR -RESTAURANT :

• Le Soleil du Parc - Chez Alex

1 avenue du Pré de Vabres

Tél. : 05 65 62 05 51

• St-Georges Pizza :

1-3 rue Fontaine Vieille

Tél. : 05 65 61 63 87

RESTAURANTS AMBULANTS :

• Ô MILL PATES

Tous les vendredis soirs

Parking à l'angle av. du Pré de Vabres / Route de Mayres

Tél. : 06 52 91 95 35

COMMERCES :

• Salon de coiffure ERIKA :

4 rue Fontaine Vieille - Tél. : 05 65 62 41 75

• Tabac - Presse du Cernon :

HIL Muriel - 1 rue du Moulin de Taly

Tél. : 09 64 02 05 02

• Boucherie-Charcuterie-Epicerie : BOUCHERIE RAPP

1 rue du Moulin de Taly - Tél. : 05 65 62 35 59

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, fermé dimanche et lundi.

• Boulangerie-Pâtisserie « L'Espigal » :

3 rue du Moulin de Taly - Tél. : 05 65 72 37 59

BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : 16 h à 18 h

Samedi : 10 h à 12 h - Tél. : 06 87 53 33 56

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

- le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h

- le samedi de 8 h à 12 h

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

• St-Georges de Luzençon :

le 4^e samedi de chaque mois à 17 h 30.

• Creissels : le 2^e samedi de chaque mois à 18 h l'hiver et 18 h 30 l'été.

SERVICE A LA PERSONNE Sur la commune :

• ADMR St-Georges

Tél. : 05 65 61 07 29

GARDES D'ENFANTS :

• Assistants Maternelles Agréées :

Sur www.saint-georges-de-luzencon.fr,

rubrique VIE QUOTIDIENNE

Enfance - Petite Enfance.

• Centre de Loisirs les « Z'écureuils »

Parc de la Mairie

Tél. : 06 84 07 52 27 ou 05 65 58 41 03

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence tous les 1^{er} jeudis du mois, le matin, à la Mairie sur R.D.V. uniquement.

N° à contacter : 05 65 60 95 55

POINT INFO SENIORS :

Permanence tous les 2^e et 4^e jeudis du mois de 10 h à 12 h, à la Mairie sans R.D.V.



www.saint-georges-de-luzencon.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet

Vous y trouverez TOUTES LES INFORMATIONS DE LA VIE DE LA COMMUNE (démarches administratives, comptes-rendus des conseils, actualités, évènements intra-muros et autour de Saint-Georges...)